



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
13/08/2021

Dossier complet le :
12/10/2021

N° d'enregistrement :
2021-5580

1. Intitulé du projet

Construction de bâtiments vides pour de l'activité et prestation de service

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LA VIOLETTE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

THOUZEAU LIONEL

RCS / SIRET

4 4 0 2 7 4 8 7 6 0 0 0 1 8

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41a: Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus	Le projet inclut la création de 89 places de stationnement ouvertes au public
39b: Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha [...]	Le projet s'inscrit à proximité d'une zone commerciale, l'ensemble représente une emprise de 8.41 ha. IOTA (R214-1)/rub. 2.1.5.0. : Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant : 2° Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha (D).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SCI La violette, propriétaire et exploitant de la zone commerciale du SUPERU implantée à proximité du projet, envisage la création d'une emprise d'activités et de services comportant 5 bâtiments (1640m² SDP) pour 7 locaux indépendants et proposés à la vente après construction.

Le projet intègre également la possibilité de créer un 6ème bâtiment d'environ 380m² et dont la réalisation n'est pas certaine à ce stade.

La SCI resterait quant à elle propriétaire et gestionnaire des emprises extérieures.

Outre les 5 à 6 bâtiments, le projet comportera:

- 89 places de stationnement, dont 9 réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- Trois espaces de stationnement deux roues couverts d'une surface de 52m²
- Environ 3000m² d'espaces végétalisés en pleine terre, ainsi qu'un espace de gestion des eaux pluviales d'environ 2000m²
- Des voiries d'accès et cheminement piéton

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif le développement d'une offre de locaux d'activités et de services. Elle constitue une valorisation foncière au sein d'une zone urbaine déjà aménagée et permettant un développement au sein d'un territoire littoral contraint.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation du projet comportera 3 phases pour une durée totale estimée à 24 mois

Phase 1 : viabilisation primaire – avant construction des bâtiments

- terrassements généraux,
- réseaux d'assainissement EU – EP,
- ouvrage de rétention des eaux pluviales,
- adduction en eau potable,
- réseaux électriques, téléphone, fibre et fourreaux d'éclairage public,
- voirie provisoire (revêtement en monocouche),

Phase 2: construction des bâtiments

Phase 3 : travaux de finition – après construction des bâtiments

- pose des caniveaux et des bordures,
- câblage d'éclairage public et pose des candélabres,
- voirie définitive,
- espaces verts.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La forme du projet s'inscrit dans le tissu urbain, constitue un prolongement du rythme architectural le long de la RD32, constitué de maisons d'habitations individuelles de plein pied.

Le projet n'implique pas de création d'infrastructure, il bénéficiera des infrastructures existantes et de la fréquentation actuelle de la zone commerciale en place, garantissant une clientèle aux futurs exploitants commerciaux.

Les bâtiments projetés seront implantés en périphérie du site (façades côté RD32) autour d'une esplanade centrale permettant l'accès et le stationnement VL (accès depuis la RD32 commun avec l'accès existant à la zone commerciale du SUPER U). Côté esplanade, un cheminement piéton dédié sous un auvent reliera les bâtiments entre eux. Le site sera accessible aux modes de déplacements doux.

Les périodes d'activités du site seront calquées sur les horaires d'ouverture des activités. L'éclairage des espaces extérieurs sera éteint en période d'inactivité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'une demande de permis de construire et d'une demande de déclaration loi sur l'eau pour la gestion des eaux pluviales.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise du projet:	1ha
Terrain d'assiette (ensemble de la zone commerciale):	8.41ha
Surface de plancher à construire:	2020m ²
Stationnements:	89 places et 52m ² couverts pour les 2 roues
Gestion des eaux pluviales (bassin):	301m ³ pour une surface en eau de 718m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

rue de la Léonière
85340 LES SABLES D'OLONNE

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 32' 35 "N Lat. 1° 46' 13 "W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune des Sables d'Olonne (INSEE 85194) est soumise à la loi littoral. Le projet n'est pas inscrit dans un espace remarquable du littoral et autres espaces d'urbanisation réglementée (bande des 100m, espace proche du rivage, coupure d'urbanisation)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune des Sables d'Olonne n'est pas concernée par un plan d'exposition au bruit (PEB) lié aux infrastructures aéroportuaires. Elle est concernée en revanche par le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) des réseaux routiers nationaux et départementaux en Vendée (arr. pref. du 27/12/18). Les différentes cartes d'exposition au bruit ou de dépassement des seuils ne concernent pas le secteur en projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne comporte pas sur son emprise ou à proximité immédiate de zones humides prélocalisées par la DREAL ou inventoriées par le SAGE Auzance Vertonne. (Annexe 7)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune des Sables d'Olonne est soumise au Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) du Pays d'Olonne (risques de submersion et d'érosion marines) Le site d'implantation n'est pas concerné par les zonages réglementés (submersion marine, mouvement de terrain lié au trait de côte). (Annexe 9) Approuvé le 30/03/2016
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par un secteur d'information sur les sols (SIS) ou l'inventaire BASOL (Sites pollués ou potentiellement pollués). Il n'est pas non plus concerné par l'inventaire BASIAS (historique de Sites Industriels et Activités de Service).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est à proximité des zones Natura 2000 : "Dunes, forêt et marais d'Olonne" constituant une zone de protection au titre des directives "Oiseaux" et "Habitat" (ZPS FR5212010 et ZSC FR5200656). Les emprises des deux zones se superposent dans le secteur, elles sont localisées à environ 500m à l'ouest du projet. (Annexe 6)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est constitué par LA FORET D'OLONNE ET LE HAVRE DE LA GACHERIE, il est localisé à 3km à l'ouest du site en projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera des travaux de terrassement en déblais pour l'encoffrement des voiries et des plateformes-bâtiments.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site s'inscrit dans une zone urbaine déjà fortement aménagée (centre commercial à l'ouest, lotissement au nord, emprises routières (sud et est). Le site en projet constitue un milieu ouvert, dénué de haie ou arbre de haut jet. Il comporte un habitat unique constitué par une prairie à faible diversité floristique, sans espèces d'intérêt (protégées ou patrimoniales) et par conséquent peu propice au développement de la biodiversité faunistique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude est à proximité de la zone Natura 2000 : "Dunes, forêt et marais d'Olonne". L'habitat actuel du site ne correspond à aucun habitat protégé répertorié dans la FDS de la ZSC. En outre, pour l'avifaune (ZPS), au regard de l'isolement du site vis à vis de ces secteurs et de l'absence d'habitat hospitalier pour leur nidification ou reproduction, aucun impact n'est attendu. Le projet comportera un rejet d'eaux pluviales dans le milieu superficiel en amont des zones Natura 2000 (500m). Ces rejets seront régulés et comporteront des dispositifs de préventions des pollutions chroniques et accidentelles.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur en projet est inscrit en zone urbaine du plan de zonage du PLU d'Olonne-sur-mer applicable. (Annexe 8)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune des Sables d'Olonne n'est pas soumise à un PPRT prescrit ou approuvé. Les ICPE (a minima en enregistrement) les plus proches du site sont localisées à environ 3km et ne sont pas classées SEVESO. La commune est traversée par une canalisation de transport de gaz naturel, néanmoins localisée à 3.5km du site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation superficielle: non (cf. 5. PPRL) Remontée inondation par remontée de nappes: potentielles inondation de cave (fiabilité faible) Risque sismique: 3-moderé Risque retrait-gonflement des argiles: exposition moyenne Risque radon: Fort
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les bâtiments construits seront raccordés au réseau collectif des eaux usées existant.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet comportant des locaux d'activités, il impliquera des déplacements de la clientèle, des fournisseurs, des exploitants et salariés du site. Aucun nouvel accès VL ne sera cependant créé sur la RD32, l'accès au site sera mutualisé avec l'accès au Super U (rond-point existant). La zone d'accès et de circulation sur le site est localisée en partie centrale, isolée de la zone d'habitation implantée au nord du site. Le site sera en outre accessible par les modes de déplacement doux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La création d'activité amènera du bruit (trafic et concentration humaine). Ces nuisances sonores seront cependant restreintes aux horaires d'ouvertures des commerces. La zone d'activité principale est en outre localisée en cœur d'ilot, en retrait vis à vis des habitations implantées au nord. En phase travaux, les émissions de bruits liés au chantier (circulation, engin, machine) sont attendues. Elles seront restreintes aux jours et horaires d'ouverture du chantier.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, lors de la réalisation des enrobés de voirie. Elles seront restreintes aux jours et horaires d'ouverture du chantier.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les opérations de terrassement pourront engendrer des vibrations. Elles seront restreintes aux jours et horaires d'ouverture du chantier.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase exploitation, l'éclairage des voiries et cheminement d'accès sera nécessaire pendant les horaires d'exploitation du site, pendant la période hivernale.</p> <p>Hors des périodes d'exploitation, cet éclairage du site sera à l'arrêt.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'aménagement du site implique une gestion des eaux pluviales (en conformité avec les réglementations applicables, loi sur l'eau et PLU). Les eaux seront régulées avant rejet dans le réseau hydrographique.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du site seront collectées par le réseau d'assainissement collectif existant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase d'exploitation, la production de déchets sera assimilable à des déchets ménagers liées aux activités du site.</p> <p>En phase chantier, la production de déchets sera imputable aux opérations de constructions (déchets inertes, DIB, métal, emballages, bois, plastiques, déchets dangereux ponctuels). Le tri et la gestion de ces déchets de chantiers sera conforme à la réglementation en vigueur.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement d'ensemble sera réalisé en continuité du tissu urbain environnant, il s'inscrit entre la RD32 et une activité commerciale déjà en place (Super U). Le parti architectural propose des volumes simples reliés entre eux par un auvent, implantés autour d'une esplanade centrale (côté Super U). (Annexes 3, 4, 5 et 10)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet constitue un aménagement urbain, sur une parcelle cependant non valorisée, en dent creuse d'une zone urbaine et ne comportant pas d'enjeux écologiques.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet aura pour principal impact une modification des débits de rejet d'eaux pluviales liés à l'aménagement du site. L'étude d'incidence du projet sur l'eau et les milieux aquatiques et l'application de la séquence ERC est réalisée dans le cadre de la procédure de déclaration loi sur l'eau.

Les eaux pluviales seront régulées pour un débit de fuite de 3l/s/ha pour une pluie de période de retour 30 ans, l'ouvrage présentera des dispositifs de prévention des pollutions chroniques (séparateur hydrocarbure, cloison siphonide) et accidentelles (sectionnement). L'ouvrage de gestion des eaux pluviales présentera des pentes douces (5/1) et une végétalisation et participant du traitement paysager du site.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'étude d'impact au regard :

- de sa zone d'implantation en zone urbaine, en dent creuse sur une parcelle non valorisée,
- de l'absence d'intérêt écologique de ses emprises à l'état initial,
- des procédures d'autorisations auxquelles il est soumis par ailleurs (permis de construire et dossier de déclaration loi sur l'eau) à l'occasion desquelles les aspects environnementaux et paysagers/architecturaux font l'objet d'une instruction par les services d'urbanisme et de la police de l'eau.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Zones humides - Prélocalisation DREAL et inventaire du SAGE Auzance-Vertonne Annexe 8 : Extrait du règlement graphique du PLU d'Olonne-sur-mer, applicable Annexe 9: Extrait du zonage règlementaire du PPRL du Pays d'Olonne, applicable Annexe 10 : Cahier d'insertion architecturale du projet Annexe 11: Historique du site

9. Engagement et signature

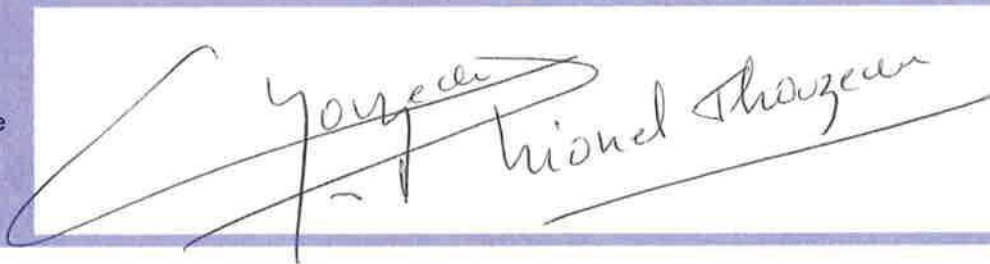
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Les Sables d'Olonne

le, 08/10/2021

Signature



Lionel Thozeau